

Rapport annuel

L'acier belge en 2024

'EU Steel and Metals Action Plan':

Un bon diagnostic. La bonne direction. Agissez maintenant !



Mot du Président

2024 fut l'année durant laquelle le mot 'compétitivité' aura repris de l'importance, tant au sein de la société qu'en politique. Cette tendance est plus que bienvenue, car la combinaison des coûts élevés de l'énergie, du CO₂ et de la main-d'œuvre, ainsi que des importations d'acier souvent déloyales et élevées en provenance de l'extérieur de l'UE, continue de peser sur la compétitivité de notre secteur.

Baisse de la demande du marché

En 2024, la demande d'acier sur le marché mondial a diminué d'environ 1%, principalement en raison d'une baisse de la demande en Chine. Plus généralement, la consommation chinoise d'acier a chuté d'environ 10% au cours des dernières années, ce qui a un impact majeur sur le commerce mondial, la Chine représentant environ la moitié de la demande mondiale. La demande dans l'UE27 est également tombée à seulement 127 millions de tonnes en 2024, soit un niveau inférieur à celui de l'année Covid 2020. Une légère croissance est attendue dans les années à venir, mais celle-ci reste bien inférieure aux 150 millions de tonnes d'il y a dix ans.

De nouvelles opportunités après les élections

En outre, 2024 était une année électorale en Belgique, en Europe et aux États-Unis. Par conséquent, l'impact du résultat et les futures politiques à mettre en œuvre représentent une opportunité unique d'élaborer un plan industriel transparent accompagné d'outils de soutien indiqués.

Les États membres ont pris l'initiative, au début de l'année 2025, de préparer un '*non paper acier*' contenant une analyse approfondie de la situation actuelle et des solutions pratiques aux principaux pierres d'achoppement. La Belgique, tant au niveau fédéral que régional, y a collaboré et a soutenu le document, ce dont nous la remercions.

La Commission européenne a élaboré de nombreux rapports et plans politiques : le rapport 'Draghi', le '*Competitiveness Compass*', l'*Action Plan on Affordable Energy*', le '*Simplification Omnibus Package*', etc. En résumé, il s'agit de la transformation du '*Green Deal*' en '*Clean Industrial Deal*'. Bien que ce pacte pose le bon diagnostic, une approche plus radicale et plus concrète est indispensable pour inverser la tendance.

Les États-Unis, pour leur part, ont réintroduit des droits de douane de 25% sur l'acier, exacerbant les conditions de marché déjà difficiles pour l'industrie sidérurgique européenne. En outre, la surcapacité mondiale atteindra des niveaux record en 2024 et augmentera encore en 2025. Le marché de l'UE, déjà inondé d'importations d'acier bon marché en provenance d'Asie, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, sera encore plus visé lorsque l'acier destiné au marché américain sera dévié vers l'UE. Au total, 18 millions de tonnes d'acier ont été exportées vers les États-Unis dans le cadre de régimes préférentiels, mais ces exportations pourraient désormais être détournées vers l'UE. Dès lors, le secteur attend de l'Union européenne qu'elle réagisse de manière appropriée en renforçant ses instruments de défense commerciale.

Agissez maintenant !

Partout en Europe, des emplois et des capacités sidérurgiques disparaissent, les investissements dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone sont reportés, tandis que les droits d'importation américains entrent en vigueur. Finies les demi-mesures. Sur la base de cette dynamique positive, nous appelons les décideurs politiques de l'UE à sauvegarder l'acier européen et à relever ce défi historique afin de préserver un secteur stratégique pour l'avenir de notre continent. Nous préconisons une action immédiate et forte autour de quatre priorités :



1. **Commerce** : Renforcer le système actuel des mesures de sauvegarde et l'aligner sur les réalités du marché. Élaborer en outre un nouvel instrument commercial qui, après l'expiration des mesures de sauvegarde, s'attaquera structurellement aux importations déloyales d'acier dues à la surcapacité mondiale croissante.
2. **CBAM** : Garantir un mécanisme CBAM solide pour empêcher les fuites de carbone. Fournir une solution qui préserve la compétitivité des exportations d'acier de l'UE. Étendre le mécanisme au sein de la chaîne de valeur afin de décourager la délocalisation des chaînes de production en dehors de l'UE.
3. **Énergie** : Assurer une énergie propre suffisante et abordable en répercutant les avantages de l'électricité renouvelable et à faible teneur en carbone sur les consommateurs, afin de garantir la compétitivité.
4. **Ferrailles** : Préserver cette matière première précieuse et rare en Europe pour soutenir les objectifs de l'économie circulaire, de la décarbonisation de l'industrie et de l'autonomie stratégique.

En ce qui concerne plus particulièrement le secteur de l'acier, le '*Steel and Metals Action Plan*', attendu depuis longtemps, a été présenté en mars 2025. Ce plan offre le bon diagnostic pour les défis existentiels auxquels l'industrie sidérurgique européenne est confrontée. Toutefois, une mise en œuvre prompte et complète est primordiale pour restaurer notre compétitivité.

Ensemble vers l'avenir

Enfin, je tiens à remercier une nouvelle fois tous les collaborateurs et tous les acteurs impliqués dans notre secteur pour leur engagement et leur dévouement. Ensemble, nous pouvons faire du '*Clean Industrial Deal*' une réalité. Les changements radicaux auxquels nous sommes confrontés démontrent l'importance de l'ancrage local. Nous préconisons donc de renforcer davantage notre industrie sidérurgique belge et européenne, afin de pouvoir résister aux pratiques déloyales de l'extérieur et de continuer à tracer la voie vers l'avenir.

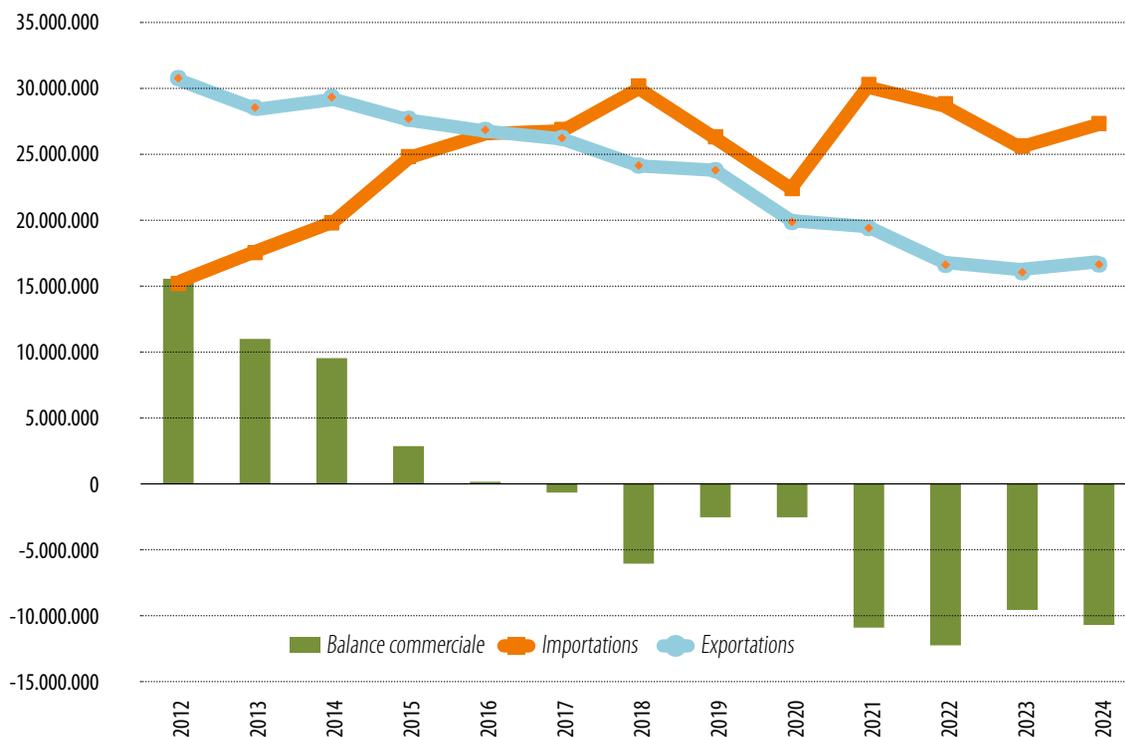
Manfred VAN VLIERBERGHE
Président

Production d'acier et Marché

Sur une période de 10 ans, l'UE27 est évoluée d'un exportateur net d'acier fini d'environ 15 millions de tonnes à un importateur net d'environ 11 millions de tonnes. Sur une production d'acier brut de quelque 140 millions de tonnes, cette tendance est particulièrement impactante.

La production belge d'acier brut belge augmente de nouveau en 2024 pour retrouver son niveau habituel de ± 7 millions de tonnes. Le recul en 2023 était dû à une série de grands projets d'investissement sur différents sites de production, ce qui a entraîné une baisse temporaire de la production d'acier brut.

Balance commerciale de l'UE pour l'acier fini



Production d'acier en Belgique

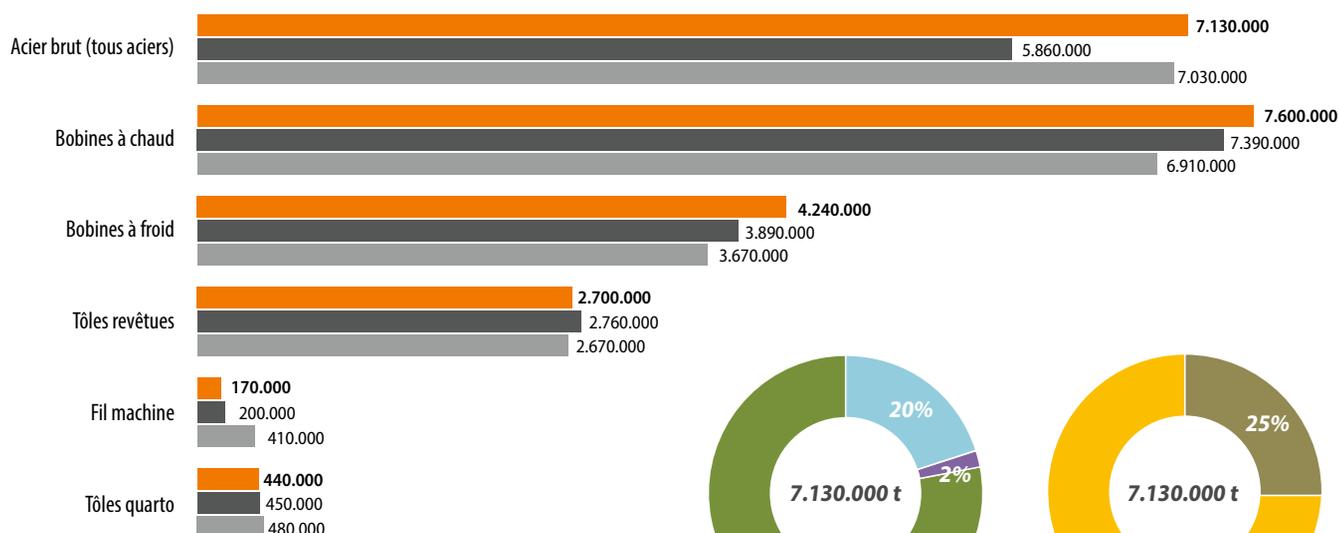


Fig.2a - Production d'acier en Belgique (tonnes)
 ■ 2024 ■ 2023 ■ 2022

Fig.2b ■ Acier au carbone
 ■ Acier inoxydable
 ■ Autres alliages

Fig.2c ■ Via convertisseur O₂
 ■ Via four électrique

Climat et Énergie

Fin février 2024, la 'Déclaration d'Anvers', un signal puissant des secteurs à forte intensité énergétique préconisant une politique industrielle européenne forte, a été lancée. Cette déclaration en appelle à une Europe qui concilie croissance économique et objectifs climatiques ambitieux. L'importance grandissante accordée à la compétitivité, à la numérisation et à l'écologisation constitue une base solide sur laquelle s'appuyer pour le futur.

La présidence belge du Conseil de l'Union européenne a contribué à orienter cette dynamique. Au cours du premier semestre 2024, c'était le tour de la Belgique et sa présidence a été largement reconnue comme particulièrement réussie. Avec 131 accords conclus – y compris des dossiers clés tels que le 'Net-Zero Industry Act' –, la Belgique a une fois de plus souligné son rôle de bâtisseur de ponts et sa capacité de dégager un consensus autour de thèmes complexes.

Les prix de l'énergie continuent à mettre la pression sur la compétitivité

Renforcer la compétitivité et verdir le secteur sidérurgique ? Voilà qui exige beaucoup d'énergie, au sens propre comme au sens figuré ! Malgré les efforts fournis au niveau européen, les prix élevés de l'énergie en 2024 restent un frein structurel à la compétitivité du secteur sidérurgique belge. La révision de la conception du marché de l'électricité n'a pas entraîné de changement fondamental dans le mécanisme des prix, confrontant l'industrie à forte intensité énergétique à des tarifs nettement plus élevés que pendant la période précédant la crise du Covid. Il devient donc extrêmement difficile d'élaborer des analyses de rentabilité solides, en particulier pour les investissements à long terme dans des projets climatiques.

En effet, les prix élevés de l'énergie se traduisent par le report des décisions d'investissements stratégiques, tant au niveau belge qu'europpéen. Pour les projets ayant une ambition climatique évidente, la rentabilité reste incertaine, ce qui ralentit la transition au moment même où une accélération est primordiale.

Au niveau national, une belle avancée a toutefois été réalisée cette année : à l'initiative de Voka et de représentants de l'industrie – dont le GSV –, la ministre de l'Énergie de l'époque Tinne Van der Straeten a décidé d'accorder une réduction sur les tarifs de transmission aux entreprises grandes consommatrices d'énergie. Cet ajustement, qui prendra effet à partir de 2025, diminue les tarifs des réseaux et apporte ainsi un soutien aux entreprises qui doivent être concurrentielles au niveau international. Le GSV se réjouit de cette mesure comme un premier pas dans la bonne direction, mais continue à plaider pour des solutions structurelles supplémentaires, tant au niveau belge qu'europpéen. Ce n'est qu'avec des prix de l'énergie stables, prévisibles et abordables que nous pourrions continuer à attirer les investissements nécessaires et à ancrer d'une manière durable notre base industrielle.

Fin 2024, le GSV a élaboré – en collaboration avec Eurofer – une série de recommandations politiques pour la nouvelle législature européenne. Nous demandons une approche coordonnée qui s'engage à réduire structurellement les prix de l'électricité, à accélérer le déploiement de l'hydrogène pour les applications industrielles et à mettre en place une infrastructure énergétique solide et prioritairement accessible à l'industrie. Ces propositions sont le noyau de notre contribution au 'Clean Industrial Deal' européen en matière d'énergie.

La nécessité d'un mécanisme CBAM infaillible

Le déploiement du 'Carbon Border Adjustment Mechanism' (CBAM) est une étape cruciale dans la politique climatique européenne et s'avère essentiel pour créer des conditions de concurrence équitables entre les producteurs européens et les concurrents de pays dont les mesures climatiques sont moins ambitieuses. Dans un secteur comme l'acier, un ajustement carbone efficace aux frontières est indispensable pour prévenir les fuites de carbone et encourager les investissements dans des capacités de production plus écologiques.

Après la phase de transition actuelle, l'industrie sidérurgique soutient donc pleinement l'introduction prévue du CBAM en 2026. Nous sommes convaincus que les taxes carbone sur l'acier importé sont indispensables pour assurer la pérennité et la compétitivité de l'industrie. À cet effet, le CBAM ne devrait pas être postposé, mais plutôt renforcé. Bien que le principe soit clair, la mise en œuvre pratique présente actuellement encore de graves lacunes. La phase de transition s'étend jusque fin 2025, mais il est déjà indéniable qu'il existe de nombreuses techniques de contournement qui affaiblissent l'efficacité du mécanisme.

Un risque particulièrement réel est le 'resource shuffling' : l'exportation ciblée des seuls produits les plus 'verts' vers l'UE, tandis que les produits à plus forte intensité de carbone sont détournés vers d'autres marchés. Sans mesures anti-évasion robustes et sans un cadre contraignant, le CBAM risque non seulement de faillir à ses objectifs, mais aussi de désavantager l'industrie européenne. Les réglementations actuelles en matière d'exportation, qui n'offrent pas de solutions structurelles pour sauvegarder la compétitivité des produits CBAM européens sur les marchés étrangers, représentent également une lacune.

La sidérurgie européenne ne demande pas un report du mécanisme, mais fait pression pour que les lacunes du système soient comblées et que les taxes sur le carbone soient appliquées en 2026. Un CBAM efficace et mis en œuvre de manière irrévocable est un élément clé pour lier les ambitions climatiques à la puissance de l'industrie.

Les projets innovants réclament un soutien innovant

Tant en Flandre qu'en Wallonie, des projets concrets ont été menés à bien qui pourraient réduire de manière significative les émissions liées à la production d'acier. Depuis plus de 20 ans, le secteur s'est engagé en faveur de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions ; néanmoins, les 'gains rapides' ont déjà été réalisés. Ce qu'il reste à faire aujourd'hui, ce sont des projets complexes et à forte intensité de capital — notamment le captage du CO₂, l'utilisation de l'hydrogène ou l'électrification de processus nécessitant de très grands volumes d'électricité. De telles interventions requièrent non seulement une innovation technologique, mais également une forme de soutien appropriée et innovante.

En Wallonie, 2023 était la dernière année des 'Accords de Branche', un accord de coopération entre le gouvernement et l'industrie portant sur des mesures d'efficacité énergétique destinées à réduire les émissions de CO₂. Le rapport final, publié par le GSV fin 2024, indique que les sites wallons ont non seulement atteint, mais même dépassé leurs objectifs.

En lançant la 'Convention Carbone', le gouvernement wallon montre sa volonté d'aller plus loin et de s'engager pleinement dans des projets innovants en matière de verdissement. Début juin 2024, le ministre de l'Énergie de l'époque Philippe Henry a réuni différents secteurs pour signer cette convention. Le GSV l'a fait au nom de la 'Communauté carbone de la sidérurgie'. Les sites wallons auront maintenant plus d'un an pour élaborer et soumettre leurs plans, avec l'ambition de lancer en 2025 une nouvelle série de projets qui concrétiseront la voie vers la neutralité climatique.

En même temps, il est important de souligner que la transition ne doit pas s'arrêter aux limites du site industriel. En l'absence d'une économie de l'hydrogène développée, d'une infrastructure pour le captage du CO₂ et d'un accès suffisant à une électricité décarbonée abordable à grande échelle, de nombreux projets resteront lettre morte. Seule une approche holistique – dans laquelle la chaîne de valeur dans son ensemble est prise en compte et développée – permet de réaliser des projets d'écologisation tout en préservant la compétitivité de l'industrie sidérurgique.

Des mécanismes de soutien adaptés aux projets de transition complexes sont également recherchés en Flandre. Dans le cadre du programme 'Klimaat sprong', les travaux se sont poursuivis dans le cadre de l'appel pilote concernant les 'contrats de transition'. Ceux-ci devraient encourager des investissements à grande échelle dans les chaudières électriques et les pompes à chaleur, entre autres, afin de réduire les émissions industrielles de CO₂ en Flandre.

Le système repose sur le principe des 'Contracts for Difference' (CfD) bilatéraux, avec un soutien financier accordé sur une période de 10 ans. Ce soutien est lié à l'évolution de certains paramètres économiques, ce qui donne plus de certitude aux entreprises et devrait les motiver à accélérer les investissements dans les technologies durables. Le GSV a collaboré activement à l'élaboration de ce mécanisme qui offre des opportunités pour des projets qui ne s'intègrent pas facilement dans les modèles de soutien classiques.

Il est essentiel de tester de nouvelles formes de soutien pour que la transition vers la neutralité climatique soit réalisable et abordable. Le GSV continue à s'engager, également dans les années à venir, dans le développement de mécanismes de soutien innovants qui appuient efficacement la transition et fournissent aux investissements la sécurité nécessaire.

Le dialogue comme moteur de progrès

"If you want to go fast, go alone. If you want to go far, go together." Cette phrase célèbre était plus que jamais d'application en 2024. Au cours d'une année marquée par des changements politiques, des conflits internationaux, des surcapacités mondiales sur le marché de l'acier et d'importantes questions d'investissement, il est apparu à nouveau clairement qu'il est primordial d'entretenir le dialogue. Des solutions durables et orientées vers l'avenir ne peuvent être trouvées qu'en unissant les forces de toutes les parties prenantes : les décideurs politiques et les administrations, les autres secteurs industriels, les bureaux d'études et les partenaires de la chaîne de valeur

Dans la perspective de la législature à venir, nous attendons avec impatience de nouveaux entretiens avec les ministres, les députés, les institutions européennes et d'autres parties prenantes. La voix de nos membres reste essentielle à cet égard. En effet, l'industrie sidérurgique belge est un atout stratégique, surtout en cette période d'instabilité géopolitique. Notre pays figure parmi les leaders dans le domaine de l'acier à faibles émissions. En optant pleinement pour la transition vers la neutralité climatique, nous pouvons encore davantage renforcer cette position.

Cela nécessite des conditions préalables nettes : une disponibilité suffisante d'énergie à faible teneur en carbone, un CBAM solide et équilibré, des instruments commerciaux appropriés pour lutter contre la concurrence déloyale et la surcapacité, ainsi qu'un soutien politique ciblé pour ancrer les investissements ici en Europe.

Le GSV est prêt à entamer ces discussions — afin de clarifier les obstacles et les opportunités, mais surtout d'enregistrer des progrès avec nos interlocuteurs. Pour une base industrielle forte en Belgique et en Europe permettant de concilier l'ambition de neutralité climatique et la compétitivité !

Le domaine social

2024 : une année électorale

Le maître mot de l'année 2024 aura été 'élections'. Au mois de mai, les élections ont eu lieu en vue du renouvellement des mandats dans les organes consultatifs au sein des entreprises. Grâce à toutes les parties concernées, ces élections se sont une fois de plus bien déroulées dans notre secteur. Deux tours d'élections politiques ont suivi : en juin, les élections européennes, fédérales et régionales et en octobre, les élections locales et provinciales.

Bien que non préférable, on pouvait s'attendre à ce que la formation de ce gouvernement soit retardée en raison des résultats au niveau fédéral. La seconde moitié de 2024 a été effectivement dominée par cette question. Notre secteur attendait également son issue avec impatience.

D'autre part, il est rapidement apparu que – s'il se concrétisait – De Wever I serait un gouvernement réformateur. L'accord de l'Arizona conclu le 31 janvier 2025 témoigne effectivement de cette ambition. En effet, l'accent est mis sur la réduction du déficit budgétaire, avec des réformes structurelles tant sur le marché de l'emploi que sur les pensions et la fiscalité.

La mise en œuvre des multiples mesures annoncées à cette fin par l'accord gouvernemental nécessite du temps et parfois une concertation, voire une initiative, des partenaires sociaux. Il est par conséquent beaucoup trop tôt pour dresser le bilan. En même temps, il est déjà clair que les réformes envisagées auront des répercussions significatives sur le plan social, notamment dans les pratiques de ressources humaines.

Fidèle à son habitude, le GSV reste à l'écoute et intervient par les canaux appropriés pour sauvegarder les intérêts de notre secteur au cours de ce processus. Parallèlement, vu la multitude de réformes imminentes, le GSV promet d'assumer un rôle de plus en plus important dans le cadre de sa responsabilité d'information et d'assistance active à l'égard de ses entreprises membres.

Adieu forcé à un classique

Bien que certaines mesures de l'accord gouvernemental recueillent notre approbation, d'autres sont plus difficiles ou du moins sensibles.

L'abolition du 'Federal Learning Account' (FLA), préconisée depuis longtemps, constitue un pas en avant. Celui-ci avait été introduit à l'époque en vue de gérer et contrôler le droit individuel à la formation issu du Deal pour l'emploi. Cependant, cet outil déficient et extrêmement lourd sur le plan administratif manque non seulement de vision, mais présume également une méfiance manifeste à l'égard de l'employeur. Rien de tout cela ne profite à une culture d'apprentissage positive. Il s'agit pourtant d'un élément essentiel à

la mise en œuvre d'une politique de formation moderne et efficace. Les bons résultats sectoriels annuels en termes d'efforts de formation illustrent à quel point notre secteur souscrit à son importance.

Un autre dossier clé est celui de la suppression des différents régimes RCC qui permettent aux travailleurs âgés de prendre une retraite anticipée. En effet, compte tenu de l'attention portée sans relâche par notre secteur au thème des fins de carrière, chaque occasion offerte par les accords interprofessionnels en la matière était saisie pour reconduire les régimes spéciaux de RCC (métiers lourds, longues carrières, travail de nuit). C'est pour cette même raison que les emplois de fin de carrière pour les travailleurs âgés avaient été retenus.

Étant donné que les CCT sectorielles concernées restent en vigueur jusqu'au 30 juin 2025, des préoccupations sont apparues quant au sort de ces CCT et, par extension, à celui des travailleurs et des employeurs dont elles servent les intérêts. Le GSV a toujours insisté pour qu'une solution, si possible négociée mais au moins juridiquement sûre, soit trouvée dans les plus brefs délais. Ce fut chose faite grâce à l'accord du Groupe des 10 du 13 mars 2025, auquel le gouvernement Arizona s'est rallié.

Cet accord a non seulement permis de résoudre plusieurs dossiers devenus urgents, mais illustre également le fait que la concertation sociale est utile et mérite toutes ses chances. C'est sur la base de ce message de bon sens que nous entamerons les prochaines négociations sectorielles.

Par ailleurs, nous lançons un appel non dissimulé à (continuer à) dialoguer à tous les niveaux et à (faire) respecter les limites de l'exercice légitime du droit de grève. Il convient d'accorder une attention particulière au strict respect des règles du jeu conventionnelles, volontaires et élaborées de longue date à cet effet précis, par exemple en matière de conciliation.

Perspectives d'avenir

Notre secteur est du reste évidemment tenu de respecter les dispositions légales – celles qui ont déjà évolué et celles qui le feront encore en fonction de l'accord de l'Arizona. Cette réalité à la fois juridique et sociale rend d'autant plus importante l'étude sectorielle sur le travail faisable et maniable dans le secteur sidérurgique. L'engagement pris dans le cadre des accords sectoriels 2023-2024 de nommer un expert chargé d'identifier les bonnes pratiques en la matière, s'est finalement avéré être une forme d'avancée pionnière bienvenue. Au cours de l'année 2024, les efforts paritaires nécessaires ont été déployés avec succès pour mettre ce projet sur les rails. Nous espérons que notre préoccupation constante en faveur de la sécurité et de la santé au travail, des emplois de fin de carrière ainsi que de l'attractivité et de la productivité de notre secteur s'en trouvera récompensée. L'avenir est d'ores et déjà prometteur.

Une étape importante pour la production d'éthanol et l'expédition de la première barge de l'usine phare de Steelanol à Gand

En décembre 2024, une étape importante de la production a été franchie, les volumes d'éthanol atteignant des niveaux significatifs, ce qui a permis une expédition à grande échelle par barge. Cette réalisation fait progresser la stratégie commune de LanzaTech et d'ArcelorMittal afin de développer une chaîne d'approvisionnement européenne prospère pour l'éthanol durable, produit dans la région.

L'installation Steelanol d'ArcelorMittal convertit les émissions industrielles riches en carbone de son haut-fourneau en éthanol de qualité combustible grâce à la technologie de pointe de recyclage du carbone, développée par LanzaTech. La production d'éthanol a entamé en 2023 et l'installation est la première du genre dans l'industrie sidérurgique européenne. L'éthanol produit peut être commercialisé directement sur les marchés des carburants ou être purifié ou converti pour être utilisé dans une large gamme de produits de consommation tels que les vêtements, les soins personnels et les emballages.

L'installation Steelanol d'ArcelorMittal a la capacité de produire 80 millions de litres d'éthanol avancé par an, soit environ la moitié de la demande totale actuelle en Belgique. Steelanol devrait permettre de réduire les émissions de carbone de l'usine de Gand de 125.000 tonnes par an et contribuera ainsi au plan d'objectifs climatiques 2030 de l'UE, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici à la fin de la décennie.



Aperam Châtelet: gestion de la consommation de nickel primaire

Dans la fabrication d'acier inoxydable, le coût le plus important est celui des matières premières et surtout, celui du nickel, intervenant dans le processus de fabrication de la nuance austénitique (applications : citernes routières/ferroviaires, éviers double bacs, cuverie industrielle, fûts à bière, ...).

Les équipes de l'Acierie de Châtelet se sont rendues compte de l'écart important, en termes de prix, entre celui, élevé, du nickel primaire (ferronickel) et celui provenant des chutes recyclées, bien moindre. Sans négliger l'impact environnemental conséquent qu'implique l'achat de ferronickel.

Les équipes ont alors travaillé ensemble sur 3 axes visant à l'augmentation de la proportion du nickel provenant des chutes :

- Recherche de chutes de meilleure qualité avec une plus grande concentration de nickel
- Augmentation du taux de chutes à l'enfournement (*scrap ratio*)
- Utilisation de ferrailles refroidissantes à nuances dans le convertisseur

Depuis le lancement de cette démarche, la quantité de nickel issue de ferronickel a chuté de plus de 60%. Une belle progression encourageante !



Aperam Genk investit dans le développement des talents et la formation

L'année dernière, Aperam a lancé le projet de formation 'Aperam investit en vous' à Genk.

Le programme offre aux participants une combinaison de formations théoriques et d'expériences pratiques, en mettant l'accent sur la sécurité, les compétences techniques et l'apprentissage sur le terrain.

Après quatre semaines de cours au campus T2, les participants ont initié leur première période de stage au sein d'Aperam. Le lien direct entre les connaissances théoriques et l'expérience pratique a été fortement apprécié. Un investissement fructueux pour l'avenir !

Avec son projet 'Aperam investit en vous', Aperam réaffirme son engagement à investir dans le développement des talents et l'emploi durable dans l'industrie sidérurgique. Les réactions positives des participants, de leurs tuteurs et de leurs collègues sur le lieu de travail soulignent le succès de cette approche et motivent Aperam à continuer d'investir dans la formation et l'afflux de nouveaux collaborateurs.



Avec le slogan 'Ensemble, pour plus d'acier dans la construction', le fonctionnement d'Infosteel s'articule autour de 3 axes : connecter – informer – inspirer. Pour pouvoir organiser ces actions, une collaboration étroite avec les principaux segments de la 'key value chain' est essentielle : les producteurs d'acier, les négociants en acier et les constructeurs en acier.

'Score With Steel'

Les activités visant spécifiquement à inspirer les architectes et les maîtres d'ouvrage de bâtiments, sont organisées sous l'égide de 'Score With Steel'. Outre les visites de projets, l'accent est mis sur la communication via les médias sociaux.

Info_Steel-magazine

Le magazine Info_Steel qui, en grande partie gratuitement, est distribué 4 fois par an dans plus de 2.500 boîtes aux lettres, est un pilier de la communication. Une sélection de différentes applications de l'acier y est présentée de manière plus détaillée, sous forme de textes et surtout d'images.

CPR, EPBD et Totem

La publication du nouveau CPR et de la nouvelle directive EPBD entraînera beaucoup de changements dans les années à venir pour presque toutes les entreprises de la chaîne de construction métallique. Infosteel représente la chaîne de la construction métallique auprès du SPF Environnement, de l'UBAtc (Union Belge pour l'Accrément Technique dans la Construction), Procertus, etc. et transforme la matière complexe en informations pratiques pour les entreprises concernées.



Magnifique Marseille – LUMA Arles



Formations

Formations

Un objectif important d'Infosteel est de maintenir à jour les connaissances sur la conception et l'application de l'acier dans le secteur de la construction. Outre la publication de manuels, les cours d'Infosteel constituent un outil fondamental à cet effet.

'STEELdays'

Les 'STEELdays' sont une série d'activités consécutives autour d'un thème central. Cette année, le fil conducteur était 'le design intelligent'. Au total, 6 activités ont été programmées : 3 webinaires et 3 événements physiques, respectivement 1 en français et 2 en néerlandais.

Concours Construction Acier

Le Concours Construction Acier est depuis longtemps un élément incontournable du programme d'Infosteel. Ces dernières années, l'approche a quelque peu évolué : un concours distinct est organisé alternativement pour les ponts, d'une part, et pour les bâtiments, d'autre part, respectivement au niveau du BeNeLux et du BeLux. Des efforts supplémentaires sont également consentis en matière d'engagement, en organisant chaque fois un événement attractif pour annoncer les lauréats.

Magnifique Marseille

Après une longue pause, l'excursion annuelle à l'étranger a été relancée. Pour cette première édition, Marseille était au programme. Au départ de cette ville, la construction de fondations flottantes pour éoliennes sur la Méditerranée à Fos-Sur-Mer et le centre d'arts LUMA à Arles ont également été visités.



STEELdays



Score With Steel - Visite de chantier Frame, Bruxelles



CRM Group : Innovation, solutions industrielles et vision pour l'avenir

Au sein du CRM Group, nos 290 collaborateurs sont motivés par l'innovation, les solutions industrielles et une vision tournée vers l'avenir. Notre organisation de recherche indépendante, située à Liège et Gent-Zwijnaarde, développe des solutions industrielles de pointe impliquant les métaux dans divers secteurs. Nous adoptons une approche de recherche unique, allant du concept à la mise en œuvre. Nos infrastructures de laboratoire de pointe et nos capacités de mise à l'échelle répondent aux défis économiques, sociétaux et environnementaux, garantissant la création de valeur durable. Afin de soutenir les efforts de décarbonation de l'industrie sidérurgique, le Groupe se concentre sur plusieurs domaines clés :

Accélérer la décarbonation des haut-fourneaux

Nous mettons en œuvre des efforts continus pour améliorer nos outils dédiés à l'agglomération des minerais de fer et aux opérations des haut-fourneaux afin de réduire les émissions de CO₂. Le modèle du haut-fourneau 'Mogador' a été mis à jour pour simuler des conditions avec une teneur accrue en hydrogène dans le gaz réducteur, permettant une réduction de 25 à 35 % des émissions de CO₂. Par ailleurs, le projet SMART Life explore l'utilisation d'agents réducteurs alternatifs issus de matériaux recyclés, soutenant la production de biocharbon à partir de bois de récupération ou de plastiques et textiles usagés pour utilisation dans l'usine Torero d'ArcelorMittal Belgium.

Révolutionner les technologies de Réduction Directe

CRM Group joue un rôle crucial dans le développement des technologies de réduction directe. Notre expertise réside dans la production et la caractérisation d'échantillons de *Direct Reduced Iron* (DRI) [Fig. 1] à partir de différents types de minerais de fer, représentant diverses technologies de réduction telles que Midrex et Energron. Notre nouveau réacteur à lit fixe, RACHEL, produira des lots de 50 kg de DRI dans des conditions industrielles. Ensuite, l'utilisation du DRI dans la fabrication de l'acier est également testée dans notre four plasma pouvant simuler les modes EAF ou SAF. [Fig. 2]

Optimiser les performances du Four à Arc Électrique (EAF)



Fig. 1 - Échantillons (emballés sous vide) de DRI produit au CRM Group à l'échelle pilote



Fig. 2 - Four pilote plasma pour simulation EAF, SAF ou des routes de valorisation des scories



Fig. 3 - Fusion des déchets pour évaluer l'amélioration de la qualité après le tri et le traitement des déchets



Fig. 4 - Installation pilote de granulation de laitier à sec

Nous améliorons continuellement notre modèle EAF, un outil thermodynamique validé industriellement permettant de simuler différents combinaisons de matières premières, de 100% ferraille à 100 % DRI. Ce modèle facilite les opérations futures des fours EAF avec des charges mixtes et favorise la valorisation des laitiers.

Maximiser l'utilisation de ferraille pour une sidérurgie durable

La ferraille jouant un rôle croissant dans la réduction des émissions, CRM Group coordonne le projet Horizon Europe CAESAR, axé sur les technologies avancées de tri et de traitement des ferrailles. Nos essais de fusion et de caractérisation des ferrailles évaluent l'efficacité de ces différentes technologies. [Fig. 3] Comprendre l'impact des éléments résiduels sur les propriétés des produits sidérurgiques est également essentiel, incitant à orienter nos recherches vers l'analyse de leur effet sur la fabricabilité et les caractéristiques des produits finis.

Être des pionniers dans l'ingénierie durable des laitiers

La transition vers une sidérurgie neutre en carbone modifiera considérablement la production des laitiers, nécessitant des solutions avancées d'ingénierie de ces laitiers. CRM Group accompagne les industries dans la prédiction de leurs propriétés et l'optimisation de leurs voies de valorisation. Notre système de granulation à sec des laitiers, couplé à un four pilote plasma, a permis le traitement de laitiers de nouvelle génération issus de la réduction DRI-EAF, renforçant ainsi notre engagement pour une production sidérurgique durable. [Fig. 4]

Capture du CO₂

La capture du CO₂ est essentielle pour permettre aux industries à forte consommation énergétique de réduire leurs émissions et de tendre vers la durabilité. CRM Group a donc investi dans des installations pilotes de capture du CO₂, incluant l'absorption par solvant, l'adsorption et un procédé cryogénique d'anti-sublimation, afin de tester la capture du CO₂ dans des conditions représentatives des installations industrielles. [Fig. 5]

CRM Group reste à la pointe de l'innovation industrielle, soutenant la transition vers une métallurgie durable et accompagnant l'industrie sidérurgique vers un avenir plus vert.



Fig. 5 - Installation pilote PiCaSo (1000 Nm³/h) pour le captage du CO₂ par absorption

4 Rue Ravenstein, 1000 Bruxelles - T. +32 (0)2 509 14 16 - www.steelbel.be - E. kristel.bijnens@steelbel.be

GSV est l'organisation professionnelle de la sidérurgie belge

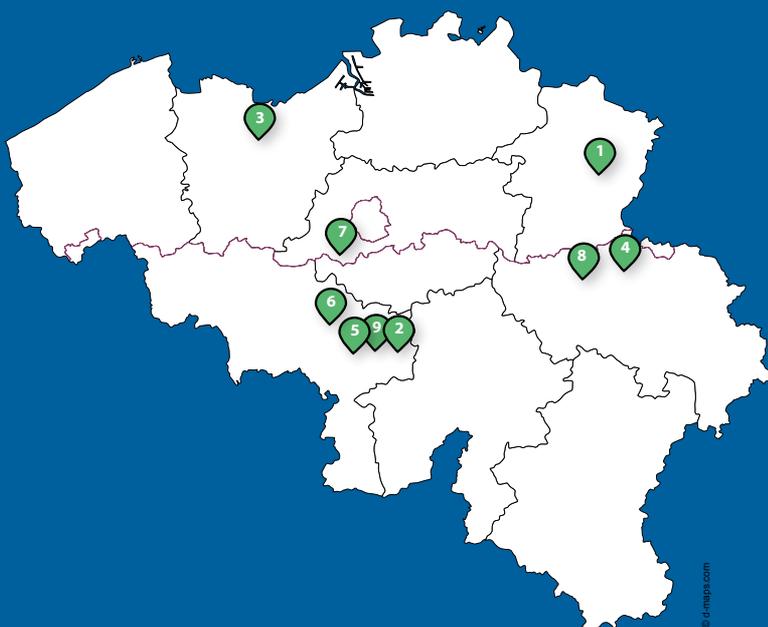
Composition Organe d'Administration (au 01.01.2025)

| | | |
|------------------------|--------------------------------|--|
| Président | Manfred VAN VLIERBERGHE | Advisor for Strategic and Technical Projects, ARCELORMITTAL EUROPE |
| Administrateurs | Jan CORNELIS | Country Manager ArcelorMittal Belgium, ARCELORMITTAL GENT |
| | Serge DALLENOGARE | General Manager Châtelet Plant, APERAM CHÂTELET |
| | Jimmy DE WILDE | General Manager Genk Plant, APERAM GENK |
| | Bertrand LEJEUNE | Directeur Général, SEGAL / GROUPE TATA STEEL |
| | Luc LIBERSENS | Chief Technology and Innovation Officer Industeel, INDUSTRIEL BELGIUM SA / GROUPE ARCELORMITTAL |
| | Arnaud LUST | General Manager, NLMK CLABECQ |
| | David VALENTI | General Manager, THY-MARCINELLE SA / GROUPE RIVA |

Direction GSV

Directeur Général Philippe COIGNÉ

Entreprises Membres (au 01.01.2025)



aperam

- 1 Aperam Genk - www.aperam.com
- 2 Aperam Châtelet - www.aperam.com

ArcelorMittal

- 3 ArcelorMittal Gent - <https://belgium.arcelormittal.com>
- 4 ArcelorMittal Liège - <https://belgium.arcelormittal.com>
- 5 Industeel Belgium - <https://industeel.arcelormittal.com>

NLMK

- 6 NLMK La Louvière - www.eu.nlmk.com
- 7 NLMK Clabecq - www.eu.nlmk.com

TATA STEEL

- 8 Segal (Tata Steel) www.segal.be

IIVA

- 9 Thy-Marcinelle (Group Riva) www.thy-marcinelle.com

IMAGES EN COUVERTURE (d.g.à.d.):